

Chancellerie des universités de Paris



APPEL À CANDIDATURES

MONTANT DU PRIX :
12 000 €



Prix Seligmann

2018

#PrixSeligmann

#SorbonneFr

www.sorbonne.fr

Prix SELIGMANN contre le racisme 2018 APPEL À CANDIDATURES

Françoise SELIGMANN (1919-2013)

Née le 9 juin 1919 à Marseille, Françoise Seligmann est une ancienne résistante, journaliste et femme politique française. Sa mère, Laure Beddoukh, était elle-même une militante féministe.

Résistante et engagée politique depuis 1941, Françoise Seligmann a toujours été une femme d'action menant de front sa carrière professionnelle à la direction du journal *Après-demain*, sa carrière politique au sein du Parti socialiste et ses fonctions de sénateur ou de membre très actif de la Ligue des droits de l'Homme.

Ancienne collaboratrice de Pierre Mendès France à partir de 1958 au sein du secrétariat national de l'Union des Forces Démocratiques (UFD), elle adhère au Parti socialiste et est aux côtés de François Mitterrand, à l'occasion de la campagne présidentielle de 1974.

Elle est secrétaire nationale du Parti socialiste de 1983 à 1992, notamment à l'information des militants et aux organismes centraux, et à l'information interne. Elle sera ensuite élue sénatrice socialiste des Hauts-de-Seine de 1992 à 1995.

Le 10 décembre 2005, elle devient présidente d'honneur de *Rénover maintenant*, courant du Parti socialiste fondé au lendemain du Congrès du Mans, après avoir été brièvement présidente de l'association *Nouveau parti socialiste*.

Françoise Seligmann a été présidente d'honneur de la Ligue française pour la défense des droits de l'Homme et du citoyen depuis 1994 et co-fondatrice d'*Après-demain*, la revue de la Ligue, créée en 1957.

Pour l'ensemble de ses combats, elle a été promue au rang d'officier de la Légion d'Honneur et nommée commandeur de l'ordre des arts et des lettres.

Elle a également créé la Fondation SELIGMANN, déclarée d'utilité publique en 2006, dont l'objet est d'*œuvrer pour la victoire de la raison et de la tolérance, et promouvoir le rapprochement entre les citoyens et résidents étrangers de toutes origines rassemblés sur le sol français*, essentiellement en soutenant des projets de jeunes d'écoles, de collèges et de lycées.

Prix SELIGMANN contre le racisme APPEL À CANDIDATURES 2018

La Chancellerie des universités de Paris, dépositaire des traditions de l'ancienne Université de Paris, attribue chaque année, des prix, bourses et subventions provenant de dons ou de legs qui lui ont été consentis.

PRÉSENTATION DU PRIX

En 2003, Françoise Seligmann a consenti une donation à la chancellerie des universités de Paris en vue de la création d'un prix littéraire contre le racisme, en souvenir des combats qu'elle a menés avec François-Gérard Seligmann contre le nazisme au sein de la résistance et contre l'intolérance et l'injustice pendant la guerre d'Algérie.

Le prix SELIGMANN, remis par la Chancellerie depuis 2004, a pour vocation de récompenser annuellement une création écrite, d'expression française, apportant une pierre solide à la lutte contre le racisme.

Pour l'année 2018, le montant du prix s'élève à 12 000 €.

CRITERES DE CANDIDATURE

L'œuvre primée sera une création écrite, d'expression française, de fiction ou de réflexion, individuelle ou collective, telle qu'un roman, un essai, un mémoire, une pièce de théâtre ou un scénario de film. Elle devra participer au combat pour la victoire de la raison et de la tolérance en s'attaquant aux sources mêmes du racisme: fondamentalismes religieux, colonialisme, discriminations fondées sur la race, la nationalité, la religion ou le sexe.

Il pourra donc s'agir aussi bien d'un travail de portée historique et critique que d'une œuvre littéraire ou artistique proprement dite, du travail d'un étudiant comme de celui d'un enseignant ou de tout autre écrivain. L'œuvre présentée devra avoir été publiée au cours des deux dernières années ou être encore inédite.

Aucune condition d'âge ou de nationalité n'est exigée.

- Les candidatures d'ouvrages publiés sont présentées par les maisons d'éditions.
- Les candidatures libres d'un étudiant, d'un réalisateur ou de tout autre auteur, sont acceptées.

CONSTITUTION DES DOSSIERS DE CANDIDATURE

Chaque candidature devra comporter :

- **15** exemplaires de l'ouvrage ou de l'œuvre présentés
- la fiche de renseignements ci-jointe, dûment complétée ¹.

Les candidatures devront être adressées **au plus tard, le 11 juin 2018** à l'adresse suivante :

Par envoi postal :

Chancellerie des universités de Paris (DAC)
47, rue des Écoles – 75005 Paris

Par portage :

Chancellerie des universités de Paris (DAC)
10, rue de la Sorbonne (2^e étage) – 75005 Paris

Les délibérations du jury se déroulent traditionnellement au cours du 3^{ème} trimestre de l'année. Les candidats sont informés des résultats dans la semaine qui suit les délibérations.

Contacts

Chancellerie des universités de Paris
Division de l'administration de la Chancellerie
Service Développement et Mécénat
10, rue de la Sorbonne – 75005 Paris
01 40 46 21 19
prix.chancellerie@ac-paris.fr

¹ Disponible au téléchargement sur www.sorbonne.fr